

Panneau d'interdiction



Jusque dans les années 1960, l'actuelle rue Jean-Dolidier était interdite à la circulation. Même après cette période, il fallait faire une demande auprès de l'administration pénitentiaire pour pouvoir visiter l'ancien site du camp.

Foto: Ute Wrocklage, 1991. (Privatbesitz)

En avion



Le site du camp n'étant pas accessible au public, des participants du premier pèlerinage belge de 1947 louèrent un vieil avion de l'armée. Sur la photographie, on peut voir Lucienne Bouffieux lançant des fleurs au-dessus de l'ancien camp de concentration.

(ABN)

Article de journal



«Hamburger Freie Presse » du 9 septembre 1949.

Un abbé devant le portail du camp



L'abbé Noël Carlotti, membre d'une commission gouvernementale française chargée de rechercher où se trouvaient les cendres des victimes et les crématoires. C'est sur ces lieux que l'Amicale française projetait d'ériger un monument. Cette photographie, datant de mai 1951, est extraite de l'album de photos de Renée Aubry.

(Privatbesitz)